CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS DE SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLORE -
Ligne 117 Express sur la Commune de ROQUES

Entre

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, dont le siège est situé 7, esplanade Compans Caffarelli – BP 11120 – 31011 TOULOUSE CEDEX 6, représenté par Monsieur Jean-Michel LATTES, son Président, dûment habilité par délibération du Conseil syndical en date du ……,
Ci-après désigné par le terme « **Tisséo-Collectivités** »,

D'une part

Et

La Commune de Roques, dont le siège est situé Place Jean Jaurès 31 120 ROQUES, représentée par Monsieur Sylvain MABIRE, son Maire, autorisé par délibération du Conseil Municipal du ….
Ci-après désigné par les termes « **La Commune** »

Et

Le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne, dont le siège est situé 9 Rue des Trois Banquets – CS 58021 – 31080 TOULOUSE CEDEX 6, représenté par Monsieur Thierry SUAUD, son Président, agissant en cette qualité en vertu de la délibération du XXXXX

Ci-après désigné par les termes « Le SDEHG »

D'autre part

Et désignés ensemble dans ce qui suit par les termes **« Les parties »**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20251010-20251008-4-2D-DE
Date de télétransmission : 10/10/2025
Date de réception préfecture : 10/10/2025

IL EST EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Tisséo-Collectivités est l'autorité organisatrice de la mobilité et met en œuvre les compétences listées à l'article L 1231-1-1 du code des transports.

Par délibération du 10 avril 2019, le Comité syndical a approuvé le programme d'opération de La Ligne Express bus Muret-Toulouse Basso Cambo (117 Express).

Le tracé alterne des tronçons en site propre et des tronçons dans la circulation routière avec des aménagements ponctuels permettant de garantir la priorité aux bus sur les communes de Portet-sur-Garonne, Roques et Muret.

Entre Toulouse-Basso Cambo et Portet-sur-Garonne Nord, la 117 Express profitera des aménagements de couloirs bus créés dans le cadre des Linéo 4 (Eisenhower) et 5 (route d'Espagne / RD 120).

La réalisation de ces aménagements pour la ligne implique la refonte ou la mise en œuvre de nouveaux carrefours à feux.

Les équipements objet de la présente convention sont réalisés sur le territoire de la commune de Roques.

Les carrefours à feux, définis dans l'annexe 1, seront tous équipés de la priorité bus en complément de la signalisation lumineuse tricolore.

La Commune de Roques a délégué au SDEHG la compétence signalisation lumineuse de trafic.

Par délibération du 16 Décembre 2020, le Comité syndical de Tisséo Collectivités a approuvé la convention de maîtrise d'ouvrage unique n° 2020-1012 confiant au Muretain Agglo la maîtrise d'ouvrage unique de l'ensemble des aménagements nécessaires à la réalisation des infrastructures liées au site propre, à son exploitation et à la mise en place des équipements dynamiques associés tels les feux tricolores.

Dans ce contexte, Tisséo-Collectivités, la commune de Roques et le SDEHG se sont accordés pour que le niveau de service en termes d'exploitation et de maintenance desdits carrefours soit renforcé afin de conserver la performance de la ligne 117 Express en termes de temps d'intervention, de gestion des stocks de pièces de maintenance et de supervision de la signalisation lumineuse.

Pendant la réalisation des travaux d'aménagement de la 117 Express, les Parties se sont rencontrées à plusieurs reprises afin de fixer d'un commun accord, les obligations respectives

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20251010-20251008-4-2D-DE
Date de télétransmission : 10/10/2025
Date de réception préfecture : 10/10/2025

incombant à chaque partie au niveau de la gestion et d'entretien ultérieur des équipements de signalisation Lumineuse Tricolore.

C'est dans ce cadre que la présente convention a été établie en concertation entre les parties signataires qui interviennent en qualité de propriétaire et/ou gestionnaire.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les renforts de niveau de service requis pour la gestion des équipements en signalisation lumineuse tricolore traversés par la ligne 117 express (réalisée par le SDEHG dans la suite du texte) sur le territoire de la Commune de Roques, et d'en définir les modalités opérationnelles et financières.

ARTICLE 2 : MODALITES TECHNIQUES D'INTERVENTION DU SDEHG

Article 2-1 : Supervision des carrefours

Tisséo-Collectivités a investi dans un système de supervision remis au SDEHG. Ce dernier assure au travers de ce système, la supervision des carrefours à feux concernés par cette convention (cf liste jointe en annexe 1).
A ce titre, il assure les niveaux de service suivants :

1. Une réactivité des incidents de fonctionnement de chaque carrefour, pour intervention.
2. Une vision de l'efficacité des dispositifs de priorisation de la voie bus sur lesdits carrefours et de la remontée des données.

Le SDEHG assure en outre, le maintien de la programmation des carrefours à feux et des plans de feux appliqués.

Article 2-2 : Phase d'exploitation et de maintenance

Le SDEHG s'engage à prendre en charge l'exploitation et la maintenance des carrefours objet de la présente convention.

- **Article 2-2-1 : Exploitation des carrefours-programmation**

Le fonctionnement des contrôleurs de carrefours vise à fournir aux bus de la ligne, une priorité maximale pour le franchissement des carrefours.

Le fonctionnement des contrôleurs sera décrit dans un dossier carrefour initial produit par Tisséo-Collectivités.

Conformément à la réglementation, la priorité aux véhicules de transport en commun ne

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20251010-20251008-4-2D-DE
Date de télétransmission : 10/10/2025
Date de réception préfecture : 10/10/2025

pourra réduire les temps de dégagements décrits par la matrice des temps de dégagements du dossier carrefour.

Le SDEHG effectuera les opérations de maintenance « traficielle » sur les carrefours concernés en fonction des remarques de la commune concernée et/ou de Tisséo-Collectivités via l'exploitant du réseau de transport en commun, Tisséo-Voyageurs. Ces remarques seront transmises par écrit ou lors des réunions périodiques, de préférence semestrielles et au minimum annuel, entre les parties.
Toute modification du programme fera l'objet de l'édition d'un nouveau dossier à valider selon la procédure suivante :

- Établissement du nouveau dossier par le SDEHG,
- Validation du dossier par le représentant de la commune avec diffusion à Tisséo-Collectivités.
- Vérification in situ de la nouvelle programmation une fois injectée dans le carrefour à feux.

➢ **Article 2-2-2 : Maintenance des carrefours**

Cette prestation s'appuie sur la norme NF P 99.050 : principe de maintenance :

- Maintenance préventive :

  Les opérations de maintenance préventive consistent à vérifier périodiquement :
  - Le fonctionnement des capteurs,
  - Le fonctionnement du contrôleur,
  - Le relevé de défauts mineurs éventuels,
  - L'état général des supports et des matériels de balisage,
  - Le nettoyage des matériels de balisage, des poteaux et de l'enveloppe du contrôleur sur la base d'une intervention annuelle,
  - L'état des marquages et contrôle de la présence des panneaux de police,
  - L'état des signaux R12 sonores
  - Les opérations de vérification de l'allumage des sources lumineuses, intervention mensuelle.

- Maintenance curative :
  - Elle s'applique aux contrôleurs de carrefours, aux enveloppes, aux lanternes et supports, aux réseaux de transmission SLT (y compris le génie civil).
  - En cas de détection de défauts à travers la supervision, les équipes interviendront dans les délais précisés ci-dessous.
  - Si le défaut est constaté par la Commune ou par Tisséo-Collectivités ou son

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20251010-20251008-4-2D-DE
Date de télétransmission : 10/10/2025
Date de réception préfecture : 10/10/2025

exploitant, Tisséo-voyageurs, ils transmettront un appel téléphonique au SDEHG pour prise en compte par les équipes de maintenance. Toute demande d'intervention devra être confirmée par courriel à l'adresse : contact@sdehg.fr

Délais :

- Délais d'intervention : pour des conditions normales d'exploitation les délais d'intervention seront de 4h maximum hors période d'orages importants, catastrophe naturelle ou industrielle,
- Délais de réparation : si le stock de maintenance est disponible les délais de réparation seront de 4h, hors travaux de génie civil éventuels, et ceci 24h/24, du lundi au samedi.
- Cas particuliers :
  - armoire totalement détériorée : l'intervention consistera à une mise au clignotant de sécurité dans les plus brefs délais si l'état du câblage le permet,
  - génie civil : en cas de travaux lourds nécessitant une procédure spécifique et un dossier d'autorisation, une solution de carrefour provisoire à feux sera mise en œuvre.

➢ **Article 2-2-3 : Stock de maintenance**

Le stock de maintenance acquis par Tisséo-Collectivités dans le cadre de la construction des carrefours sera transféré au SDEHG dès la prise en maintenance effective.
Le procès-verbal de réception faisant apparaître le détail et la valorisation du stock sera signé par un représentant de Tisséo-Collectivités et du SDEHG.

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DE LA COMMUNE

Article 3-1 : Obligations financières :

La Commune prendra à sa charge financière :

- les travaux et modification de la programmation des carrefours objet de la présente convention lorsqu'ils ne sont pas induits par une demande relative à la priorisation des transports en commun,
- les abonnements et consommations électriques de ces carrefours.

Article 3-2 : Obligations opérationnelles :

La Commune assumera les obligations suivantes :

- Fourniture de l'énergie nécessaire au fonctionnement des carrefours.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20251010-20251008-4-2D-DE
Date de télétransmission : 10/10/2025
Date de réception préfecture : 10/10/2025

- Validation des dossiers de régulation des carrefours sur modifications
- Réalisation et maintien des marquages horizontaux et des panneaux de signalisation de police associés aux carrefours.
- Respect des principes de la priorité des transports en commun sur ces carrefours.

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS DU SDEHG

Le SDEHG assumera :

- Les modifications issues des demandes de modification et validation des dossiers de programmation des carrefours,
- Les opérations de maintenance préventive et curative, y compris les opérations urgentes

- L'établissement d'un compte rendu semestriel d'activité comprenant :
  - Description des évènements et dépannages,
  - Exploitation :
    - Analyse des taux de priorité
    - Traces des évènements lié au fonctionnement du carrefour
- Validation des dossiers de réalisation sur modifications des carrefours,
- Établissement en fin d'année des recouvrements du récapitulatif chiffré des frais engagés et des interventions effectuées spécifiquement prévues à cette convention.
- Gestion du stock des matériels de maintenance et réassort.

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DE TISSEO-COLLECTIVITES

Tisséo-Collectivités s'engage en lien avec son exploitant Tisséo-Voyageurs :

- A remonter au SDEHG les éventuels dysfonctionnements des carrefours à feux constatés sur le terrain,
- A solliciter le SDEHG sur toute modification qui pourrait avoir une incidence sur le bon fonctionnement,

Tisséo-Collectivités acquiert le stock de matériel de maintenance initial qui sera remis au SDEHG

ARTICLE 6 : MODALITES FINANCIERES

La prestation complémentaire au rôle de gestionnaire des carrefours à feux déléguée par la Commune au SDEHG pour les besoins de la performance de la ligne 117 Express requiert la mobilisation de moyens spécifiques.

En conséquence, la prise en charge par Tisséo-Collectivités sera établie chaque année sur les bases suivantes :

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20251010-20251008-4-2D-DE
Date de télétransmission : 10/10/2025
Date de réception préfecture : 10/10/2025

Article 6.1 : Partie Forfaitaire annuelle par carrefour :

- Astreinte complémentaire intervention 4h 6/7j : 425 € HT par carrefour
- Gestion du stock (initial, gestion et réassort hors pièces) : 250 € HT par carrefour
- Intervention curative urgente :1 320 € HT par carrefour
- Coût hébergement supervision : 200 € HT par carrefour
- Coût abonnement communication carrefour/supervision : 240 € HT par carrefour

Article 6.2 : Partie au bordereau si besoin :

- Modification logicielle de la programmation : 1 530 € par carrefour par modification.
- Coefficient sur prix fournisseur réassort pièces lot rechange ou pour devis : 1,16

ARTICLE 7 : VARIATION DES PRIX

La révision des prix est effectuée annuellement par application au prix d'un coefficient Cn donné par la formule Cn = 15% +85 % x (FSD2 /FSD2 0). Dans laquelle FSD2 est la valeur prise par l'index FSD2 pour le mois n et FSD2 O la valeur de FSD2 au mois O (date de la signature de la présente convention).

ARTICLE 8 : LITIGES

Tout litige qui apparaîtrait dans l'application de la présente convention est de la compétence du Tribunal Administratif de Toulouse saisi par l'une ou l'autre des parties.

ARTICLE 9 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prendra effet à compter de la signature par la dernière des parties contractantes.
Elle est établie pour une durée de 10 ans, sauf dénonciation écrite par l'une des parties.

Fait en trois exemplaires,

Pour Tisséo-Collectivités Pour le SDEHG Pour la Commune de Roque

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20251010-20251008-4-2D-DE
Date de télétransmission : 10/10/2025
Date de réception préfecture : 10/10/2025

Annexe 1: liste et plan des carrefours

Carrefour RD42
Carrefour Tilleuls
Carrefour Michaelis
Carrefour RD820

Annexe 2 : liste du lot de rechange initial remis

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20251010-20251008-4-2D-DE
Date de télétransmission : 10/10/2025
Date de réception préfecture : 10/10/2025

GIRATOIRE MICHAELIS

LEGENDE Pose :

- Prise Applique murale d'extérieur LED
- Prise Mâts + Lanternes - ISARO S - 24 x Warm White 3000K LED CRI70 700mA - WR Optic - White mask 52 W, hauteur Mâts: 6m dimensions massifs mini : 0.4 x 0.4 x 0.7 (prof) m - entrave 300x30 mm
- Prise Projecteur Architectural - CONTI 03,100-830-NS WFX SP ANT ZETD 41 W, Hauteur Mât : 8m dimensions massifs mini : 0.5 x 0.5 x 0.8 (prof) m - entrave 300x30 mm
- Prise Mâts + Lanternes - ISARO S - 36 x Warm White 3000K LED CRI70 1050mA - WR Optic - White mask 117 W, hauteur Mâts: 10m dimensions massifs mini : 0.6 x 0.6 x 1 (prof) m - entrave 300x30 mm
- Prise Mâts + Lanternes - ISARO S - 36 x Warm White - 3000K LED CRI70 700mA - EWR Optic - White mask 76 W, Hauteur Mâts: 8m dimensions massifs mini : 0.5 x 0.5 x 0.9 (prof) m - entrave 300x30 mm **(Mât simple)**
- Prise Mâts + Lanternes - ISARO S - 36 x Warm White - 3000K LED CRI70 700mA - EWR Optic - White mask 76 W, Hauteur Mâts: 8m dimensions massifs mini : 0.5 x 0.5 x 0.9 (prof) m - entrave 300x30 mm **(Mât Double)**
- Prise Mâts + Lanternes - ISARO S - 36 x Warm White 3000K LED CRI70 500mA - WR Optic - White mask 55 W, hauteur Mâts: 10m dimensions massifs mini : 0.6 x 0.6 x 1 (prof) m - entrave 300x30 mm
- Prise Mâts + Lanternes - ISARO S - 36 x Warm White 3000K LEDCRI70/20mA - WR Optic - White mask 76 W, hauteur Mâts: 10m dimensions massifs mini : 0.6 x 0.6 x 1 (prof) m - entrave 300x30 mm
- Réseau EP Souterrain dans TPC 90 Ø + câblette (départ 1 NORD)
- Réseau EP Souterrain dans TPC 90 Ø + câblette (départ 2 NORD- EST)
- Réseau EP Souterrain dans TPC 90 Ø + câblette (départ 3 SUD-EST)
- Réseau EP Souterrain dans TPC 90 Ø + câblette (départ 3 SUD-EST)
- Réseau EP Souterrain dans TPC 90 Ø + câblette (départ 4 SUD-OUEST)
- ARM Armoire Electrique (ECLAIRAGE PUBLIC)
- Chambre LIT

Légende SLT

- Feu LED R11v sur mât avec répétiteur
- Feu LED R11v sur potence avec répétiteur
- Feu LED R13b sur mât
- Feu LED R12 piétons
- Feu LED R12M piétons/cycles
- Feu LED R13c cyclistes
- Armoire contrôleur
- Comptage Eneolis
- Chambre de tirage L2T
- Chambre de tirage L1T
- Chambre de tirage L2T
- Chambre de tirage L3T
- GC 12R3
- GC 12R0 + câblette Cu
- GC 42R0 + câblette Cu
- GC 42R0 + câblette Cu + 12M0(prédisposition supervision)
- Boucles de détection

Département de la Haute-Garonne

Communes de
Muret, Roques et Portet-sur-Garonne

Réalisation de la Ligne Express

Muret - Basso Cambo

Numéro:	Plans des réseaux secs, éclairage et SLT	Phase:
PL1	Planche 1 - GIRATOIRE MICHAELIS	EXE

Maître d'Ouvrage : SERVICE VOIRIE 8 Bis, Avenue Vincent Auriol 31 400 MURET CEDEX Tél: 05 61 40 37 00	Visa: Date + Nom +Tampon + Signature
Commune: MAIRIE Portet sur Garonne 1 Rue de l'Hôtel de Ville 31 120 Portet-sur-Garonne Tel : 05 61 75 00 10 / MAIRIE Roques Place Jean Jaurès 31 120 Roques Tel : 05 61 75 60 00 / MAIRIE Muret 27 rue Castéranh 31600 muret Tel : 05 61 51 90 90	Visa: Date + Nom +Tampon + Signature
Maître d'Oeuvre : EGIS 33-43, Avenue G. Pompidou 31 131 BALMA Tel : 05 62 18 58 15	Visa: Date + Nom +Tampon + Signature
Entreprise : CIREX TOULOUSE 7 rue Coignet CS 70004 31 400 MURET Cedex Tel : 05 61 51 54 10	Visa: Date + Nom +Tampon + Signature

D	CIRA	APA	APA	27/05/2024	Modification de la hauteur des mâts (cheminement piéton)	
C	CIRA	LDI	LDI	15/05/2024	Mise à jour suite NOE n ° 24_0278	
B	CIRA	LDI	LDI	04/05/2024	Mise à jour suite NOE n ° 24_0247	
A	CIRA	LDI	LDI	05/02/2024	PREMIERE EDITION	
Ind.	Etabli par	Vérifié par	Approuvé par	Date	Objet de la révision	

N° PROJET: CAM17106_LEX

ECHELLE : 1/250

DWG : 17106-CIRA-GIRATOIRE MICHAELIS-PL1-EXE-V2.1.DWG

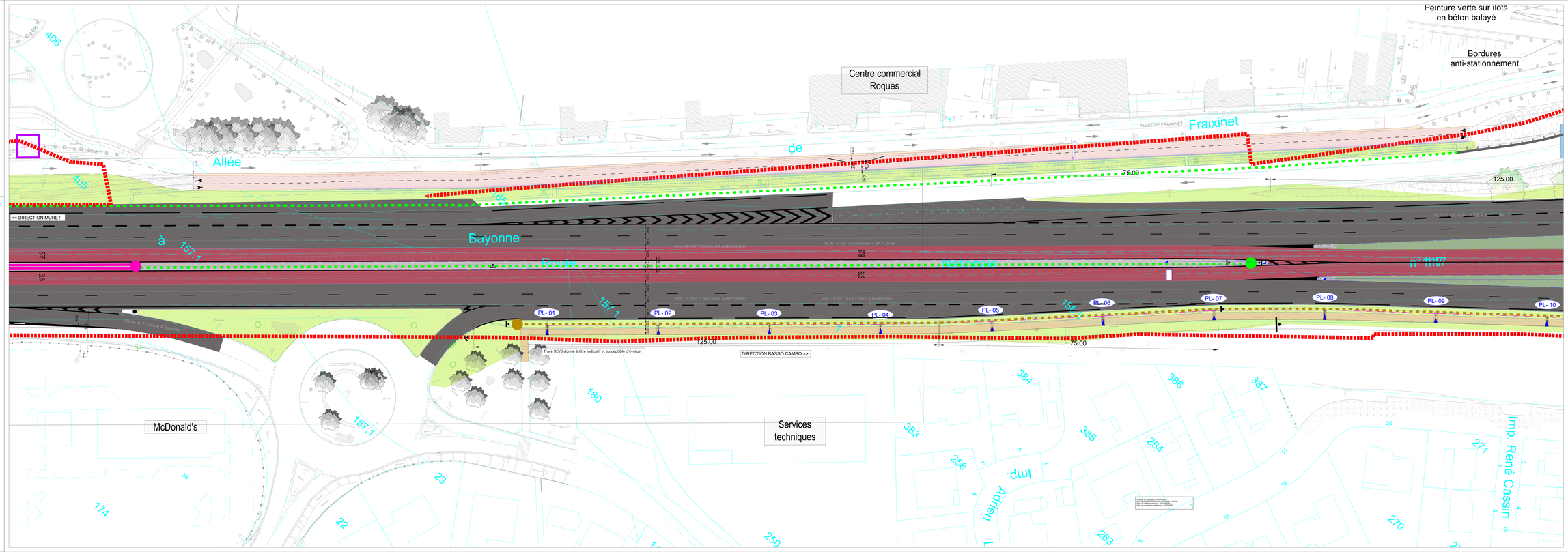

GIRATOIRE MICHAELIS

LEGENDE Pose :

- Ffaa Applique murale d'extérieur LED
- Ffaa/Mâts + Lanternes : ISARIS S : 36 x Ware White 3000K LED CRI70 700mA ; MR Optic ; White mask 72 W Hauteur Mâts 10m ; dimensions mastik mm : 0.5 x 0.5 x 1.1 (poid) m ; entraxe 300x300 mm
- Ffaa Projecteur Architectural : CONTE CS 100-830 AB HFX SR MAT [8751] x1 W Hauteur Mât 10m ; dimensions mastik mm : 0.5 x 0.5 x 1.0 (poid) m ; entraxe 300x300 mm
- Ffaa/Mâts + Lanternes : ISARIS S : 36 x Ware White 3000K LED CRI70 700mA ; MR Optic ; White mask 72 W Hauteur Mâts 10m ; dimensions mastik mm : 0.5 x 0.5 x 1.1 (poid) m ; entraxe 300x300 mm
- Ffaa/Mâts + Lanternes : ISARIS S : 36 x Ware White ; 3000K LED CRI70 700mA ; OWR Optic ; White mask 76 W Hauteur Mâts 10m ; dimensions mastik mm : 0.5 x 0.5 x 1.0 (poid) m ; entraxe 300x300 mm **(Mât simple)**
- Ffaa/Mâts + Lanternes : ISARIS S : 36 x Ware White ; 3000K LED CRI70 700mA ; OWR Optic ; White mask 76 W Hauteur Mâts 10m ; dimensions mastik mm : 0.5 x 0.5 x 0.9 (poid) m ; entraxe 300x300 mm **(Mât double)**
- Ffaa/Mâts + Lanternes : ISARIS S : 36 x Ware White ; 3000K LED CRI70 700mA ; MR Optic ; White mask 55 W Hauteur Mâts 10m ; dimensions mastik mm : 0.4 x 0.4 x 1 (poid) m ; entraxe 300x300 mm
- Ffaa/Mâts + Lanternes : ISARIS S : 36 x Ware White 3000K LEDCRI70700mA ; MR Optic ; White mask 76 W Hauteur Mâts 10m ; dimensions mastik mm : 0.5 x 0.5 x 1 (poid) m ; entraxe 300x300 mm
- Réseau EP Souterrain dans TPC 90 Ø = cébelite (départ 1 NORD) ;
- Réseau EP Souterrain dans TPC 90 Ø = cébelite (départ 2 NORD-EST) ;
- Réseau EP Souterrain dans TPC 90 Ø = cébelite (départ 3 SUD-EST) ;
- Réseau EP Souterrain dans TPC 90 Ø = cébelite (départ 4 SUD-EST) ;
- Réseau EP Souterrain dans TPC 90 Ø = cébelite (départ 4 SUD-OUEST) ;
- BOX Armoire Electrique (ECLAIRAGE PUBLIC)
- Chambre LIT

Légende SLT

- Feu LED R1 h sur mât avec répétiteur
- Feu LED R1 h sur potence avec répétiteur
- Feu LED R1bis sur mât
- Feu LED R1 piétons
- Feu LED R1 piétons/cycles
- Feu LED R1 bis cyclistes
- Armoire contrôleur
- Comptage Eneda
- Chambre de tirage L2T
- Chambre de tirage L1T
- Chambre de tirage L2T
- Chambre de tirage L2T
- GC 1Ø63 ;
- GC 1Ø50 + câblette Cu
- GC 4Ø50 + câblette Cu
- GC 4Ø50 + câblette Cu + IQMS(redéploiement supervision)
- Boucles de détection

Revêtements de sol

- Chaussée en enrobé gris
- Couloir bus en enrobé grenaillé avec granulats rouge
- Couloir bus en enrobé grenaillé avec granulats rouge et enrobé percolé au niveau des quais bus (HDm)
- Trottoir en béton balayé
- Trottoir enrobé noir
- Réseau express vélo / piste cyclable en enrobé mat
- Îlot en béton balayé gris
- Espaces verts
- Voie verte en grave émulsion calcaire
- Surlargeur en sablé stabilisé
- Notre/accostements en galets macronnés
- Gabions existants repositionnés

Arbres

- Arbres existants
- Conifères existants
- Arbres projet
- Arbres projet signal des stations
- Conifères isolés/groupés projet
- Arbres alisiéfus pour le projet

Département de la Haute-Garonne

Communes de
Muret, Roques et Portet-sur-Garonne

Réalisation de la Ligne Express

Muret - Basso Cambo

Numéro :	Plans des réseaux secs, éclairage et SLT	Phase :
PL2	Planche 2 - GIRATOIRE MICHAELIS	EXE

Maître d'Ouvrage : Mairie de Muret 8 Rte. Toulouse Muret 31 600 MUARET CEDEX Tel : 05 61 51 81 00		Visa: Date + Nom +Tampon + Signature
Commune(s) : CHARTON Eric Maire de Muret 8 Rte Toulouse Muret Tel : 05 61 51 81 00	CHARE Nicolas Chef de projet Mairie de Muret 8 rte Toulouse 31 600 Muret Tel : 05 61 51 81 00	Visa: Date + Nom +Tampon + Signature
Maître d'Oeuvre : egis 10-40, Avenue de Flandres 31 170 Blagnac Tel : 05 62 74 36 30		Visa: Date + Nom +Tampon + Signature
Entreprise(s) : CITEOS CHEDI Nicolas 7 rue Joseph Cugnot ZI 70264 31 Cornebarieu Tel : 05 61 75 86 00		Visa: Date + Nom +Tampon + Signature

Indice	Date	Dessinateur	Vérificateur	Approbateur	Objet de la révision
E	DRA	CDI	MTA	DTA/CDI/JJA	Modification de la fosse (des mâts) + branchement pattion ;
D	DRA	CDI	CDI	CDI	15/05/2024	Mise à jour suite NOBI n ° 24_2579
C	DRA	CDI	CDI	CDI	04/03/2024	Mise à jour suite NOBI n ° 24_0247
A	DRA	CDI	CDI	CDI	29/05/2023	PREMIER EXPOSE

Nº PROJET : CAM17106_LEX

ECHELLE : 1/250

DWG : CAM17106_LEX-GIRATOIRE MICHAELIS-PL2-EXE.DWG

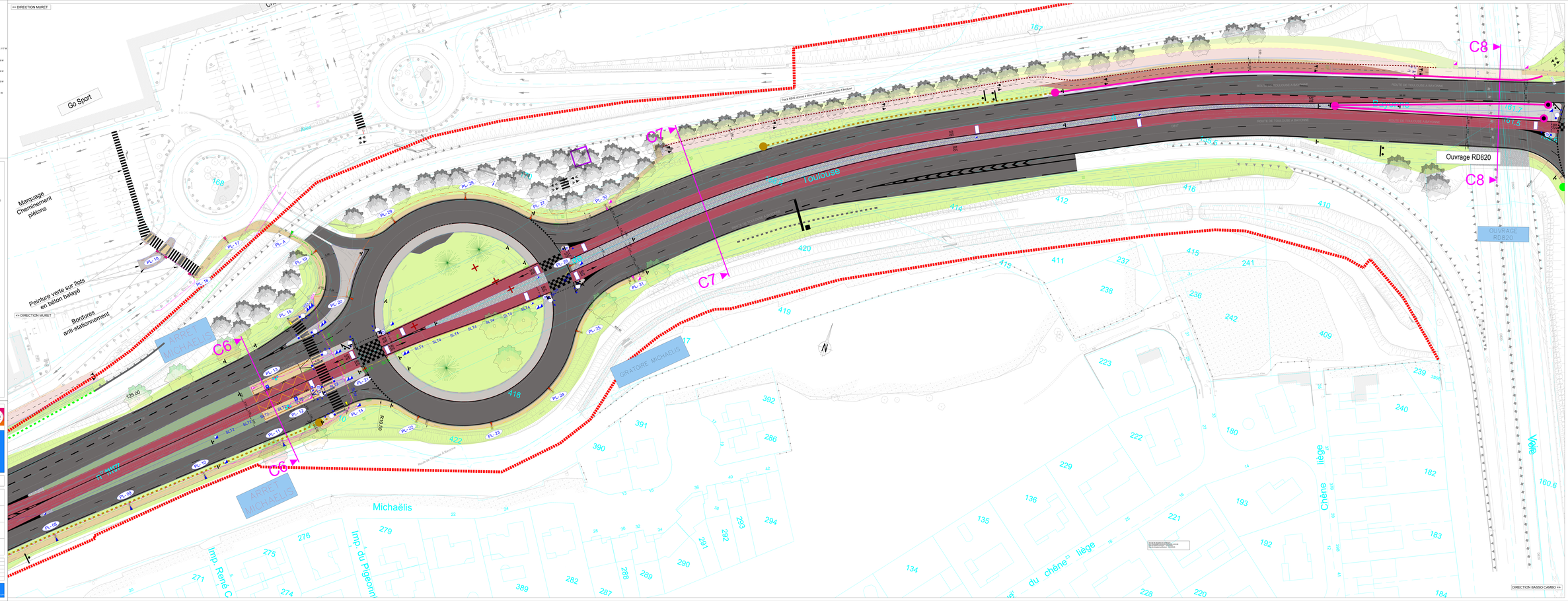

GIRATOIRE LE ROY MERLIN

LEGENDE dépose :

- PL-E - PL-F / PL-G - PL-H — Dépose crosse + point lumineux (avenue des Tilleuls) et mise en place lanterne solaire
- PL-I - PL-J / PL-K - PL-L — Dépose crosse + point lumineux (avenue des Roseaux) et mise en place lanterne solaire
- PL-E — Dépose crosse + point lumineux (avenue des Roseaux) et mise en place lanterne solaire
- PL-F — Dépose crosse + point lumineux (ancienne route de Fouzins)

LEGENDE Pose :

- PL-01 - PL-12 / PL-13 - PL-15 — Pose Mâts + Lanternes - ISARO S - 36 x Warm White 3000K LED CRI70 1050mA - WR Optic - White mask 117 W hauteur Mâts: 10m dimensions massifs min : 0.6 x 0.6 x 1 (prof) m - entrave 300x300 mm
- PL-16 — Pose Lanternes ISARO XS - 12 x Warm White 3000K LED CRI70 700mA - NR Optic - White mask 11 W
- PL-A - PL-D — Pose Mâts + Lanternes - ISARO S - 36 x Warm White 3000K LED CRI70 1050mA - WR Optic - White mask 117 W hauteur Mâts: 8m dimensions massifs min : 0.5 x 0.5 x 0.9 (prof) m - entrave 300x300 mm
- PL-A - PL-B / PL-C - PL-D / PL-E - PL-F — Pose supports bois sur buses pour l'éclairage provisoire

- Réseau EP Souterrain dans TPC 90 Ø + câblette (départ 1 NORD)
- Réseau EP Souterrain dans TPC 90 Ø + câblette (départ 2 NORD- EST)
- Réseau EP Souterrain dans TPC 90 Ø + câblette (départ 3 SUD-EST)
- ARMOIRE ELECTRIQUE — Armoire Electrique (ECLAIRAGE PUBLIC)

Légende SLT

- Feu LED R11v sur mât avec répétiteur
- Feu LED R11v sur potence avec répétiteur
- Feu LED R13b sur mât
- Feu LED R12 piétons
- Feu LED R12M piétons/cycles
- Feu LED R13c cyclistes
- Armoire contrôleur
- Comptage Eneds
- Chambre de tirage L0T
- Chambre de tirage L1T
- Chambre de tirage L2T
- Chambre de tirage L3T
- GC 1Ø63
- GC 1Ø90 + câblette Cu
- GC 4Ø90 + câblette Cu
- GC 4Ø90 + câblette Cu + 1Ø40(prédisposition supervision)
- Boucles de détection

Revêtements de sol

- Chaussée en enrobé gris
- Couloir bus en enrobé grenaillé avec granulats rouge
- Couloir bus en enrobé grenaillé avec granulats rouge et enrobé percolé au niveau des quais bus (40m)
- Trottoir en béton balayé
- Trottoir enrobé noir
- Trottoir béton désactivé + chainettes pavés porphyre 8^8cm
- Réseau express vélo / piste cyclable en enrobé rouge
- Îlot en béton balayé gris
- Espaces verts
- Voie verte en grave émulsion calcaire
- Surlargeur en sable stabilisé
- Ilots/accotements en galets maçonnés
- Gabions existants repositionnés

Arbres

- Arbres existants
- Conifères existants
- Arbres projet
- Arbres projet signal des stations
- Conifères isolés/groupés projet
- Arbres abattus pour le projet

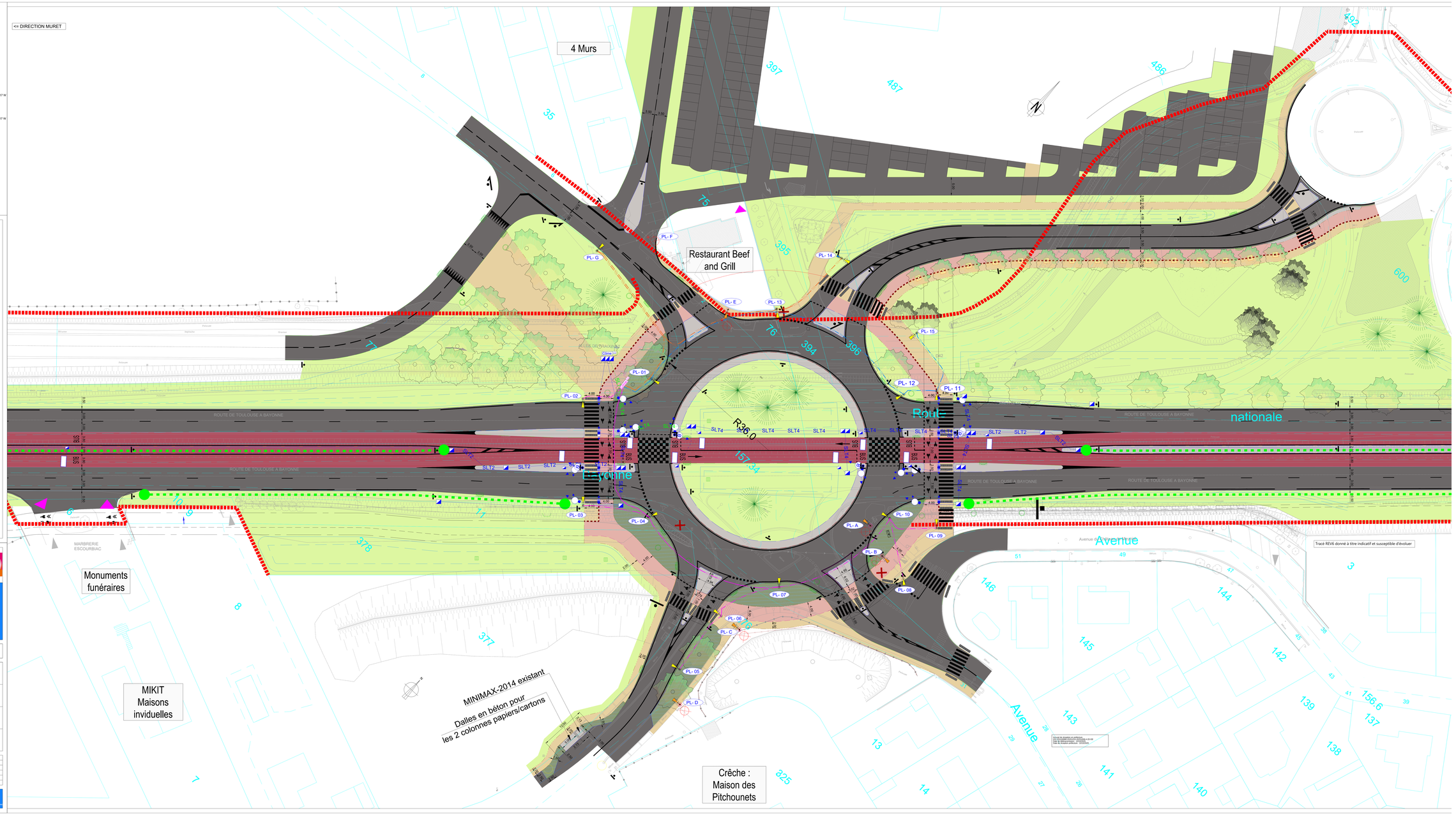

Département de la Haute-Garonne
-
Communes de
Muret, Roques et Portet-sur-Garonne

Réalisation de la Ligne Express

Muret - Basso Cambo

Numéro:	Plans des réseaux secs, éclairage et SLT	Phase:
PL1	Planche 1 - Section giratoire Le ROY MERLIN	EXE

Maître d'Ouvrage : SERVICE VOIRIE 8 Bis, Avenue Vincent Auriol 31 601 MURET CEDEX Tel : 05 61 45 37 00	Visa: Date + Nom +Tampon + Signature
Commune: CHARGE Pierre-Luc Gaunerie 1 Rue de l'Hôtel de Ville 31120 Portet-sur-Garonne Tel : 05 61 72 90 72 / MARRE Roques Place Jean Jaurès 31120 Roques Tel : 05 61 72 60 00 / MARRE Muret 27 Rue Clémenceau 31600 Muret Tel : 05 61 51 90 75	Visa: Date + Nom +Tampon + Signature
Maître d'Oeuvre : EGIS 33-43, Avenue G. Pompidou 31 131 BALMA Tel : 34 42 18 18 10	Visa: Date + Nom +Tampon + Signature
Entreprise : CITEOS TOULOUSE 7 rue Joseph Cugnot CS 70224 31 403 MURET Cedex Tel : 05 61 51 94 10	Visa: Date + Nom +Tampon + Signature

Ind.	Redact par	Verifie par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
D	ORA	LZX	LZX	15/04/2024	Mise à jour suite ETUDE DYCLAIRMENIF
C	ORA	LZX	LZX	15/03/2024	Mise à jour suite NOBS n° 24_0076
B	ORA	LZX	LZX	04/05/2024	Mise à jour suite NOBS n° 24_0247
A	ORA	LZX	LZX	06/02/2024	PREMIER EDITION

N° PROJET	CAM17I06_LEX	ECHELLE : 1/250
		DWG : CITEOS-OS-ROY-MERMOUNTAIN-DEAMS-B-01-A.DWG

GIRATOIRE RD42

LEGENDE Depose :

Deposer ensemble EP

LEGENDE Pose :

Pose Mâts + Lanternes - ISARO E - 36 x 36wm White 3000K LED CRITO 1000mA - EARI Optic - White mask 117 W Hauteur Mâts 10m dimensions massifs mm : 0.8 x 0.8 x 1.0 (prof) m - entraxe 300x300 mm

Pose Mâts + Lanternes - ISARO E - 36 x 36wm White 3000K LED CRITO 750mA - WR Optic - White mask 76 W Hauteur Mâts 10m dimensions massifs mm : 0.8 x 0.8 x 1.0 (prof) m - entraxe 300x300 mm

Pose Prises Prestiges Architectural - CORCI GLI-05-450-00 450 KRX WF (BT02) H 8m Hauteur Mâts 8m dimensions massifs mm : 0.6 x 0.6 x 0.8 (prof) m - entraxe 300x300 mm

Pose Mâts doubles + Lanternes -ISARO E - 36 x 36wm White 3000K LED CRITO 500mA - MR Optic - White mask 37 W Hauteur Mâts 8m dimensions massifs mm : 0.8 x 0.8 x 0.8 (prof) m - entraxe 300x300 mm

Réseau EP Souterrain dans TPC 80 Ø + câblette de terre 25mm² (départ 1)

Réseau EP Souterrain dans TPC 80 Ø + câblette de terre 25mm² (départ 2)

ECL Armoire Electrique (Eclairage Public)

Commande EP Existante — Rlce ECL Existant

Légende SLT

- Feu LED R11c sur mât avec répétiteur
- Feu LED R11c sur potence avec répétiteur
- Feu LED R11b sur mât
- Feu LED R12 piétons
- Feu LED R13bk piétons/cycles
- Feu LED R13c bicyclettes
- Armoire contrôleur
- Cynotage Ernela
- Chambre de tirage L2T
- Chambre de tirage L1T
- Chambre de tirage L2T
- Chambre de tirage L2T
- GC 1Ø63
- GC 1Ø40 + câblette Cu
- GC 4Ø90 + câblette Cu
- GC 4Ø40 + câblette Cu + 1Ø40(prédisposition supervision)
- Boucles de détection

Légende DR

- Barrière métallique de sécurité existante conservée
- GBA existante
- Barrière métallique de sécurité en niveau de retenue N2
- Barrière de sécurité bouchetal de niveau N1
- GBA

Département de la Haute-Garonne

Communes de
Muret, Roques et Portet-sur-Garonne

Réalisation de la Ligne Express

Muret - Basso Cambo

Numéro:	Plans des réseaux secs, éclairage et SLT	Phase:
P01	Planche 1 - Section giratoire Rd42	EXE

Maître d'Ouvrage : SERVICE A CARE
8 Bis, Avenue Vincent Auriol
31130 Balma Gramont
Tél : 05 61 48 97 00

Visa: Date + Nom +Tampon + Signature

Commune: ANRE Roques / ANRE Muret / ANRE Portet-sur-Garonne
Cl 2B Hôtel de Ville / Cl 1B Mairie / Cl 1B Mairie
Tel : 05 61 73 00 00 / Tel : 05 61 51 88 00 / Tel : 05 61 76 80 00

Visa: Date + Nom +Tampon + Signature

Maître d'Oeuvre : 3B-400, Avenue du Pyrénées, 31 120 Auterive
Tél : 05 61 50 18 13

Visa: Date + Nom +Tampon + Signature

Entreprise : CITEOS - AGENCE TOULOUSE
Zone Artisanale Cugnaut CS 70010
31 400 MURET Cedex
Tel : 05 61 51 94 30

Visa: Date + Nom +Tampon + Signature

N°	Par	Vérif	Appr	DATE	Objet de la modification
F	CRA	CD	LD	05/05/2022	MAJ DUALIS PLCE CTCT LABOUNET
E	CRA	CD	LD	03/03/2022	Mise à jour suite HCBC N ° 24_0247
D	CRA	CD	LD	21/03/2022	Mise à jour suite HCBC RTE_0173
C	CRA	CD	LD	12/03/2022	Mise à jour suite HCBC
B	CRA	CD	LD	28/02/2022	Mise à jour suite HCBC
A	CRA	CD	LD	08/02/2022	PRIMARB IGN/Cu

Fond de plan — Modifié par — Approuvé par — Date — Objet de la révision

N° PROJET : CAM1704_LEX

ECHELLE :

DWG : LIEU DU REALISATION DES REPERES ELECTRIC

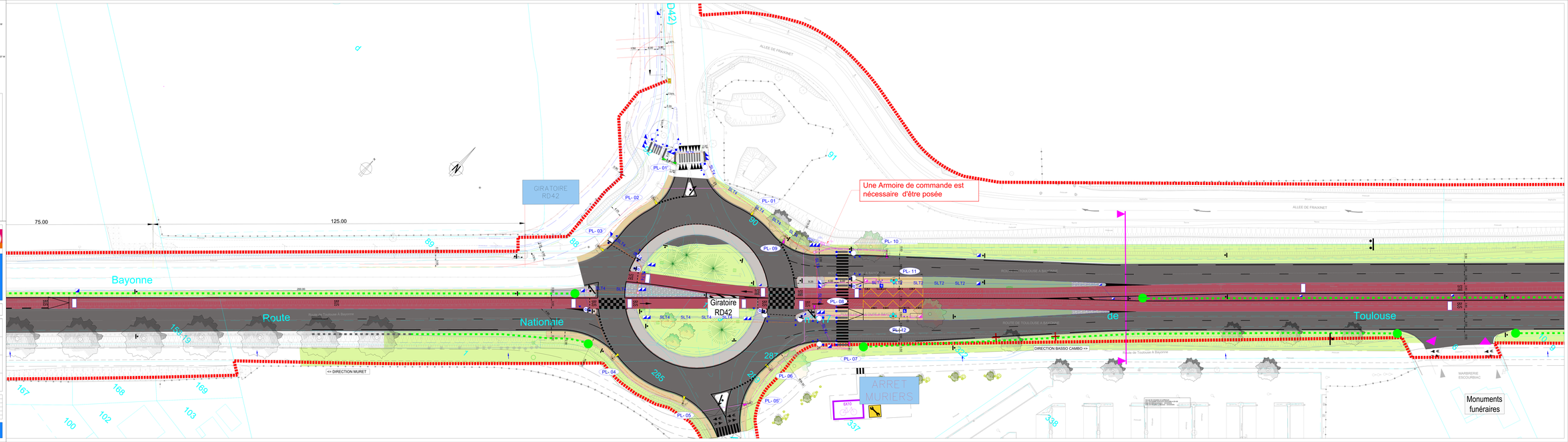

Légende

Accès véhicules / stationnements privés
Limite foncier Public / Privé

Bordures et caniveaux

Bordure T2 Béton arasée
Bordure T2 CS2 Béton 4cm de vue
Bordure T2 Béton 14/18cm de vue
Bordure T2 CS2 Béton 14/18cm de vue
Bordure J2
Bordure BJ5
Caniveau en Béton double CS2
Bordure A2
Bord de chaussée
Bordure GLO (vue 7cm - largeur 25cm)

Mobilier et équipement divers

Panels collés 3 rangées
Barrière lisse bois
Bande podotactile
Abribus
Poteau bus
Barrière de ville à poser
Corbeille de ville à poser
Marquage arrêt de bus 20m
Panneaux de police et directionnels

Légende DR

Barriès métallique de sécurité existante conservée
Barriès métallique de sécurité en niveau de retenue N2
GBA
Extrémité de fin de barrière métallique enterrée en ligne
Atténuateur de GBA sur 20m
Atténuateur de GBA sur 1 60m

Légende éclairage public

Candélabres existant à conserver
Candélabres existant à déposer
Candélabres existant à supprimer
MBI multiprotocoleux LED pour station bus
Prise de commande ECP
Comptage Enedis
CRR Candélabres neuf avec console LED hauteur 6m - 30VA
CRR Candélabres neuf avec console LED hauteur 8m - 36VA
CRR Candélabres neuf avec console LED hauteur 10m - 120VA
GC 1ØN0 + câblette Cu
Chambres L1

Légende SLT

Feu LED R11n sur mât avec répétiteur
Feu LED R11n sur potence avec répétiteur
Feu LED R11b sur mât
Feu LED R12 piétons
Feu LED R13M piétons/cycles
Feu LED R13Vb cyclistes
Armoire contrôleur
Comptage Enedis
Chambre de tirage L2T
Chambre de tirage L1T
Chambre de tirage L2T
Chambre de tirage L1T
GC 1ØN0
GC 1ØN0 + câblette Cu
GC 4ØN0 + câblette Cu
GC 4ØN0 + câblette Cu + 3ØN0(réseaux supervision)
Boucles de détection

Arbres

Arbres existants
Conifères existants
Arbres projet
Arbres projet signal des stations
Conifères existants/coupés projet
Arbres abattus pour le projet

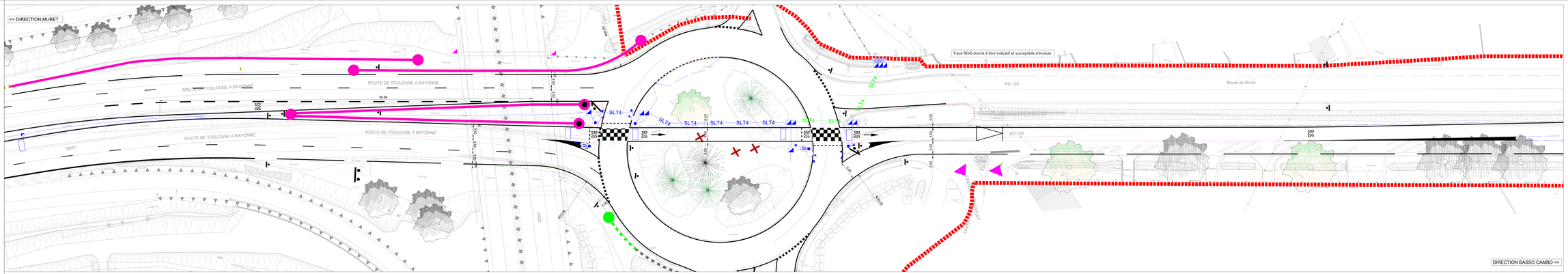

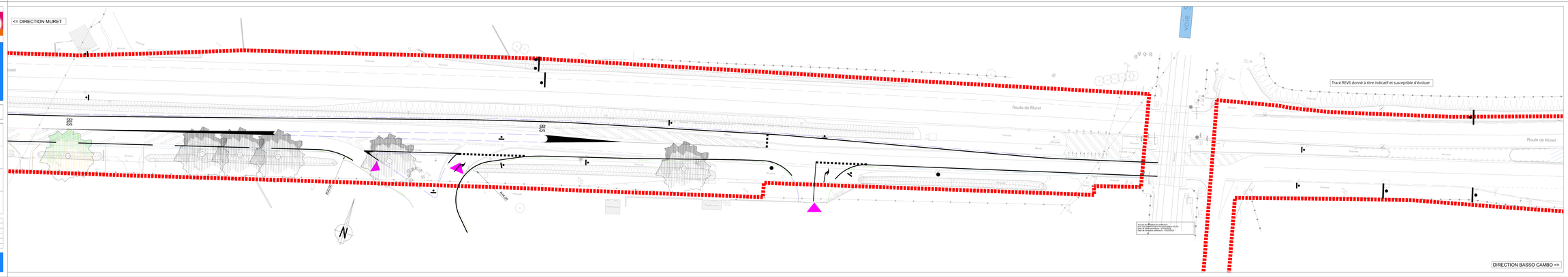

Département de la Haute-Garonne

Communes de
Muret, Roques et Portet-sur-Garonne

Réalisation de la Ligne Express

Muret - Basso Cambo

Numéro: P04	Plans des réseaux secs, SLT Planche 4 - Section giratoire RD820	Phase: EXE

CITEOS-BE_0009-PREP-SLT-LEX-3-PLD-S2-A-CITEOS-LEX-RD820-PLAN EXE-Ind A-SLT_RD820

Maître d'Ouvrage :
SMVOC VUMR
8 Bis, Avenue Vincent Auriol
31 401 MURET CEDEX
Tel : 05 61 40 37 00

Visa: Date + Nom +Tampon + Signature

Commune:

MAIRIE Portet sur Garonne	MAIRIE Roques	MAIRIE Muret
1 Rue de l'Hôtel de Ville	Place Jean Jaurès	27 rue Castéranh
31 120 Portet-sur-Garonne	31 120 Roques	31400 Muret
Tel : 05 61 70 00 00	Tel : 05 61 70 60 00	Tel : 05 61 51 18 00

Visa: Date + Nom +Tampon + Signature

Maître d'Œuvre :
EGIS
33-43, Avenue G. Pompidou
31 131 Balma
Tel : 05 61 06 18 15

Visa: Date + Nom +Tampon + Signature

Entreprise :
CITEOS OUEST
7 rue Coignet CS 70224
31 405 MURET Cedex
Tel : 05 61 51 94 10

Visa: Date + Nom +Tampon + Signature

Ind.	Objet	Fait par	Vérifié par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	GBA	LDI	LDI		06/03/2024	PREMIERE EDITION

N° PROJET: CAM17106_LEX

ECHELLE : 1/250
DWG : (CARTOUCHE DONNANT PRECISIONS)

Annexe 2 : Liste du lot de rechange remis

Lot de rechange SLT	Quantité (en unité-u)
Modem 4G/5G pour la supervision des carrefours	1 u
Cartes électronique entrées/sortie	5 u
Poteau de hauteur 2,8 mètres	5 u
Poteau de hauteur 3,7 mètres	5 u
Lanterne tricolore Ø 200/200/200 mm à diodes (R11v ou R11j)	5 u
Lanterne BHNS R13b - Ø200/200/200	2 u
Répétiteur véhicules à diodes	5 u
Lanterne piétons type R12 à diodes	2 u
Lanterne piétons type R12m à diodes	2 u
Détecteur magnétique	10 u

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20251010-20251008-4-2D-DE
Date de télétransmission : 10/10/2025
Date de réception préfecture : 10/10/2025